

Montréal



Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le mercredi 2 juillet 2025 à 9 h salle Peter-McGill, hôtel de ville

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
Mme Émilie Thuillier, Présidente du comité exécutif
Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Ericka Alheus, Membre du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif
Mme Gracia Kasoki Katahwa, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif
Mme Magda Popceanu, Membre du comité exécutif
M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit Dagenais, Directeur général
M. Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité
Mme Brigitte Grandmaison, Directrice générale adjointe - Services de proximité
Me Domenico Zambito, Greffier adjoint
M. Dominic Lapointe, chargé de dossiers ou missions
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
M. Alex Norris, Conseiller associé
Mme Despina Sourias, Conseillère associée
M. Pierre Lessard-Blais, Conseiller associé
M. François Limoges, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE25 1154

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 2 juillet 2025 en y ajoutant le point 50.001.

Adopté à l'unanimité.

CE25 1155

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure des ententes-cadres d'une durée de 36 mois, par laquelle 9359-5940 Québec inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, les services en sécurité de l'information, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des lots, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-20960 :

Firme	Descriptions	Montants
9359-5940 Québec inc.	Lot 1 : Gouvernance, gestion des risques et conformité TI	241 447,50 \$
9359-5940 Québec inc.	Lot 2 : Continuité des affaires TI et reprise après sinistre des TI	96 579 \$

- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1255942004

CE25 1156

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois, par laquelle GoSecure inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, les services de tests d'intrusion, pour une somme maximale de 352 858,28 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-20941;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1255942003

CE25 1157

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et Hubblo immersion inc. pour la présentation du projet « Joseph Rouleau - Dernier rappel » au MEM - Centre des mémoires montréalaises, du 14 juillet au 2 septembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1250124001

CE25 1158

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier supplémentaire de 2 029 888 \$ à Afrique au Féminin dans le cadre de la deuxième phase de l'Initiative fédérale pour la création rapide de logements (ICRL);
- 2- d'approuver le projet d'addenda 1 modifiant la convention de contribution financière dont la somme de 1 729 888 \$ est conditionnelle à la signature de l'addenda 1 à l'entente ICRL-2 par la Société d'habitation du Québec;
- 3- d'autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer l'acte hypothécaire de premier rang, pour et au nom de la Ville de Montréal, et la mainlevée de l'hypothèque initiale en faveur de la Ville de Montréal créée aux termes de l'acte hypothécaire publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 27 448 044;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1253956002

CE25 1159

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier supplémentaire de 4 251 636 \$ à La fondation du refuge pour femme chez Doris inc., dans le cadre de la deuxième phase de l'Initiative fédérale pour la création rapide de logements (ICRL);
- 2- d'approuver le projet d'addenda 1 modifiant la convention de contribution financière dont la somme de 1 140 542 \$ est conditionnelle à la signature de l'addenda à l'entente ICRL-2 par la Société d'habitation du Québec;
- 3- d'autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer l'acte hypothécaire de premier rang en faveur de la Ville de Montréal et la mainlevée de l'hypothèque initiale en faveur de la Ville de Montréal créée aux termes de l'acte hypothécaire publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 27 861 551, laquelle fait partie dudit acte hypothécaire;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1250072002

CE25 1160

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser des virements budgétaires totalisant 959 069,68 \$, provenant du Service de la culture vers l'arrondissement d'Outremont, pour la réalisation des programmations culturelles de la Corporation du Théâtre Outremont en 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1253205002

CE25 1161

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant 35 400 \$, à trois différents organismes ci-après désignés, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de la convention d'aide financière provenant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Alliance pour la solidarité et la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales (MESS-Ville 2024-2029) :

ORGANISME	PROJET (1 ^{er} janvier 2025 au 31 mars 2026)	SOUTIEN
Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI)	Travail de milieu/de rue - Ville Pointe-Claire	11 800 \$
Corbeille de pain Lac-Saint-Louis	Marché solidaire de Pointe-Claire	11 800 \$
Projet jeunesse de l'Ouest de l'Île	Ateliers d'habiletés sociales « Je me batis » de Pointe-Claire	11 800 \$

- 2- d'approuver les projets de conventions entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1258377001

CE25 1162

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 75 000 \$ et un soutien technique d'une valeur maximale de 37 500 \$ à l'Université de Sherbrooke pour la réalisation du projet Biodiversité Québec pour la période allant du 16 octobre 2023 au 15 octobre 2028;
- 2- d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1250348004

CE25 1163

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 50 000 \$ à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) pour la réalisation du projet « Développement d'une programmation en physiologie de la conservation axée sur le Chevalier cuivré », pour une période se terminant le 30 avril 2026;

- 2- d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1250348007

CE25 1164

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant 218 800 \$ aux organismes ci-après désignés dans le cadre de l'appel à projets « Propulser le Quartier latin, vitrine de notre francophonie » du Service de la culture :

Organisme	Projet	Montant recommandé
CIBL-FM 101,5	Voix et échos	20 000 \$
Festival M.A.D. (Mode, arts et divertissement)	Apéro Sapé	50 000 \$
Nomade_Aménagements transitoires	La grande phrase du Quartier latin	50 000 \$
Théâtre de la Ligue Nationale d'Improvisation inc.	Les micro matchs de la LNI au Quartier latin	30 000 \$
Les Rugissants	Le lys et le lion	68 800 \$
	TOTAL	218 800 \$

- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel de 68 322 \$ de compétence locale au Service du développement économique;
- 3- d'approuver les projets de conventions entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1258781003

CE25 1165

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier le mandat et retenir les services professionnels du cabinet juridique Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. afin de représenter la Ville de Montréal dans le cadre du volet de la réparation dans le dossier visant la contestation constitutionnelle de la Loi 15, mandat commun et en partage de coûts avec la Ville de Laval;
- 2 - d'autoriser, à cet effet, une dépense totale maximale de 550 000 \$, taxes incluses;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1259830002

CE25 1166

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 190 000 \$ à l'organisme MU pour la réalisation de son projet « Propulser le Quartier latin, vitrine de notre francophonie »;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1258781005

CE25 1167

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 200 000 \$ à l'organisme La Cité des arts du cirque (TOHU) pour la réalisation de son projet « Propulser le Quartier latin, vitrine de notre francophonie »;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1258781002

CE25 1168

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 150 000 \$ à Le Faubourg à Musique pour la réalisation des études d'avant-projet nécessaires à l'avancement de l'organisme;

- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1258781004

CE25 1169

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le retrait du terrain de stationnement 513, lot 3 416 615 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé dans l'arrondissement de Verdun, de l'annexe 2 de l'entente entre la Ville de Montréal et l'Agence de mobilité durable (CM22 1096).

Adopté à l'unanimité.

30.001 1255548006

CE25 1170

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le partage de la volumétrie estimée des besoins de la Ville de Montréal en vue de l'adhésion au regroupement d'achats d'imprimantes, multifonctions et cartouches originales via le Centre d'acquisitions gouvernementales.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1259563011

CE25 1171

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la réception d'une subvention de 72 462 \$ provenant du ministère de la Sécurité publique pour la participation du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) au Programme de formation sur la détection de la conduite avec les capacités affaiblies par la drogue, offert par l'École nationale de police du Québec, et ce, pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025;
- 2- d'autoriser la réception d'une subvention de 50 000 \$ provenant du ministère de la Sécurité publique pour le développement d'une formation interne de sensibilisation du public;
- 3- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel correspondant;

- 4- d'autoriser le directeur du Service de police de la Ville de Montréal à signer l'entente formelle précisant les paramètres administratifs et financiers de la participation du SPVM à ce programme;
- 5- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1255326003

CE25 1172

Il est

RÉSOLU :

- 1- de radier des livres de la Ville la somme de 271 701,11 \$, en capital, en plus des intérêts, et tout solde dû relié aux comptes de taxes foncières à recevoir irrécouvrables décrits sur la liste jointe au rapport de la directrice du Service des finances et de l'évaluation foncière;
- 2- d'imputer cette radiation conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1255741002

CE25 1173

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser des virements totalisant la somme de 1 374 000 \$ aux arrondissements ci-après désignés :

<u>Arrondissement</u>	<u>Montant de la subvention octroyée</u>
Ahuntsic-Cartierville	115 000 \$
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	75 000 \$
Lachine	95 000 \$
LaSalle	127 000 \$
Le Plateau-Mont-Royal	145 000 \$
Le Sud-Ouest	91 000 \$
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	113 000 \$
Montréal-Nord	105 000 \$
Outremont	78 000 \$
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	93 000 \$
Rosemont–La Petite-Patrie	139 000 \$
Saint-Léonard	111 000 \$
Verdun	87 000 \$

- 2- d'approuver les projets soumis par ces arrondissements dans le cadre du Programme de soutien aux arrondissements pour la revitalisation des secteurs commerciaux situés hors des territoires des Sociétés de développement commercial;
- 3- d'imputer ces virements budgétaires conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1255396002

CE25 1174

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le règlement hors cour pour la somme de 160 000 \$ en capital, intérêts et frais d'une action en dommages intentée par Fondation Toldos Yakov Yosef inc. contre Ville de Montréal;
- 2- d'émettre un chèque d'une somme de 160 000 \$ libellé à l'ordre de « Spiegel Ryan en fidéicommis »;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1259546003

CE25 1175

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et 153402 Canada inc, propriétaire exproprié, pour un montant total de 813 000 \$, dont 708 000 \$ reste à payer, plus intérêts au taux légal à compter du 15 février 2023 jusqu'à la date de l'émission du chèque, plus les frais d'experts des expropriés au montant de 22 496, 94 \$, sans intérêt, le tout représentant l'indemnité finale totale de l'expropriation de deux parties du lot 1 165 466 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, afin d'acquérir une servitude réelle et perpétuelle de passage aux fins de l'aménagement d'une piste cyclable, identifié par les articles 1 et 2 du plan M-35 Saint-Laurent;
- 2- d'autoriser une dépense supplémentaire maximal de 853 250 \$;
- 3- d'émettre un chèque au montant de 708 000 \$ en capital, plus les intérêts au taux légal à compter du 15 février 2023, et ce jusqu'à la date de l'émission du chèque. Ce premier chèque sera émis à l'ordre de: DeGrandpré Chait en fidéicommis;
- 4- d'émettre un deuxième chèque au montant de 22 496,94 \$ en capital sans intérêt. Ce deuxième chèque sera également émis à l'ordre de DeGrandpré Chait en fidéicommis;
- 5- de transmettre les chèques, le jour même de leur émission, à M^e Caroline Proulx du Service des affaires juridiques au 775, rue Gosford, 4^e étage;
- 6- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1250326001

CE25 1176

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la qualification de 17 salles de spectacle comme établissements de vitalité nocturne et de trois regroupements comme pôles de vitalité nocturne à la suite d'un appel à intérêt public :

Raison sociale	Adresse	NEQ	Numéro de permis d'alcool
Établissement Théâtre Beanfield	2490, rue Notre-Dame Ouest	3375080283	100139576-4
Établissement Casa Del Popolo	4873, boul. Saint-Laurent	2249494768	100145763-2
Établissement Le Salon Daomé	4465, boul. Saint-Laurent	1164208085	100104968-1
Établissement Quai des brumes	4481, rue Saint-Denis	1143546266	100040030-3
Établissement Livart	3980, rue Saint-Denis	1171452106	Permis de réunion
Établissement La Cale Pub Zéro Déchet	6839, rue Saint-Hubert	1142575639	100000125-1
Établissement Le Système	7119, rue Saint-Hubert	1176813765	10162776-3
Établissement Société des arts technologiques	1201, boul. Saint-Laurent	1140728099	10153114-2 et 100155291-2
Établissement Le National	1220, rue Sainte-Catherine Est	1145421914	100125575-4
Établissement MTELUS	59, rue Sainte-Catherine Est	3375080283	10277723-1
Établissement Bar le Cocktail	1669, rue Sainte-Catherine Est	1144511061	100066894-2
Établissement Buvette Vino Disco	1192, boul. Saint-Laurent	1178589942	10219469-2
Établissement Espace Esc Ltee	2023, boul. Saint-Laurent	1178890068	10285494-1
Établissement Le Studio TD	305, rue Sainte-Catherine Ouest	1165881310	100147199-4
Établissement Newspeak	1403, rue Sainte-Elisabeth	1170605282	100203133-4
Établissement Quartier Éphémère	745, rue Ottawa, Montréal	1146425799	10129429-2
Établissement Stereo	856, rue Sainte-Catherine Est	1161111910	100143982-1
Pôle SDC du Village	1324, rue Sainte-Catherine Est	3362744180	N/A
Pôle SDC du boulevard St-Laurent	309-4398 boul. Saint-Laurent	1149246366	
Pôle Partenariat du Quartier des spectacles	1435, rue Saint-Alexandre	1161111910	N/A

Adopté à l'unanimité.

30.008 1258994011

CE25 1177

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 35 096,50 \$, pour la mise en place et la gestion du Grand Prix du livre de Montréal - Édition 2025, incluant l'attribution d'une bourse de 15 000 \$ à l'auteur(e) ou aux coauteur(e)s de l'ouvrage gagnant et d'une bourse de 1 000 \$ par ouvrage aux auteur(e)s ou aux coauteur(e)s des quatre livres finalistes;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1250111001

CE25 1178

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser une dépense de 5 000 \$ dans le cadre de la 21e édition du Prix du livre jeunesse des Bibliothèques de Montréal, pour l'attribution d'une bourse à l'auteur(e) ou aux coauteur(e)s récipiendaires;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1250111002

CE25 1179

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire totalisant 425 000 \$ du Service du développement économique à l'arrondissement de Ville-Marie pour le projet Espace + Village, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1258798005

CE25 1180

Vu la résolution CA25 20 0285 du conseil d'arrondissement de LaSalle en date du 9 juin 2025;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement de crédits à l'arrondissement de LaSalle, au montant de 959 995,26 \$, taxes incluses, provenant du Programme de protection des bâtiments de compétence locale et du Programme d'accessibilité universelle, pour divers travaux de mise aux normes et d'amélioration de l'accessibilité universelle de l'aréna Jacques-Lemaire de l'arrondissement de LaSalle.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1250269003

CE25 1181

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser l'organisme Le Système, enregistré au numéro 1176813765, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 4 h, les 12 et 26 juillet 2025 et jusqu'à 6 h le 3 août 2025 dans le cadre des événements culturels qu'il organise;
- 2 - d'autoriser l'organisme Le Livart, enregistré au numéro 1171452106, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 5 h, le 26 juillet 2025 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;
- 3 - d'autoriser l'organisme Quai des Brumes, enregistré au numéro 1143546266, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 5 h, le 2 août 2025 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;
- 4 - d'autoriser l'entreprise Buvette Vino Disco inc., enregistré au numéro 1178589942, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 8 h, les 2, 3, 9 et 10 août 2025 dans le cadre des événements culturels qu'il organise.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1258994012

CE25 1182

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal du Règlement 1625, adopté le 17 mars 2025 par le conseil municipal de la Ville de Westmount;
- 2 - d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à son égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Westmount.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1258986004

CE25 1183

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

40.003 1259920007

CE25 1184

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « bibliothèque Caroline-Dawson » la nouvelle bibliothèque qui sera construite pour remplacer l'actuelle bibliothèque Le Prévost, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1254521005

CE25 1185

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le salaire et les conditions de travail de M. Robert Gauthier à titre de président de la Commission des services électriques de Montréal conditionnellement à sa nomination par le gouvernement du Québec;
- 2 - d'autoriser le directeur général à signer le contrat pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1257520003

Levée de la séance à 11 h 29.

70.001

Les résolutions CE25 1154 à CE25 1185 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.
